

Émigration et démocratisation

Enjeu essentiel dans la problématique migratoire, les transferts de fonds effectués par les migrants sont pour bien des pays une source de financement extérieur d'une grande importance puisqu'ils dépassent en volume les montants d'aide publique au développement (APD) que les pays du Nord concèdent aux pays du Sud. Selon le Fonds monétaire international, le montant de ces transferts reçus par les pays en développement s'élevait en 2009 à 307 milliards de dollars (contre 120 milliards pour l'APD), un chiffre d'autant plus impressionnant qu'il n'inclut que les transferts empruntant des canaux officiels ou légaux (institutions financières, services postaux, etc.) et qu'il néglige de ce fait les flux financiers transitant par des circuits informels : argent ou biens acheminés par les migrants eux-mêmes lors des visites rendues à leur famille, argent acheminé par des intermédiaires, transferts par simples lettres de change ou par fax, arrangements avec des commerçants se traduisant directement par des livraisons de produits à la famille, etc.²⁵⁶

Comme pour l'APD, l'une des questions les plus débattues à l'égard de cette manne financière est celle de son impact sur le développement des pays récipiendaires. Si son importance grandissante ne fait aucun doute, tout comme son rôle de protection sociale pour les familles qui en bénéficient, sa capacité à promouvoir la création d'activités productives pérennes est en revanche moins évidente ; d'aucuns dénoncent la situation de dépendance dans laquelle se retrouvent les ménages et, plus généralement, les pays qu'elle alimente.

Dans le contexte actuel, la question de l'impact économique, social et politique des transferts sur le développement local, régional et/ou national du Mali revêt une acuité particulière. En effet, dans la recherche de solutions à la crise majeure que traverse le pays, des interrogations n'ont pas manqué d'émerger quant au rôle que pourraient jouer les migrants dans le retour à la paix et la reconstruction du pays. Pour que la réflexion puisse progresser sur ce point, il importe, en amont, d'avoir une appréciation fine de la façon dont les Maliens de l'extérieur interviennent dans le développement de leur pays. Dans le cas de la région de Kayes, le soutien financier qu'ils apportent à leur famille ainsi que leur contribution au financement de biens publics dans les villages est assez bien documenté. Mais qu'en est-il des autres régions ? Que sait-on par ailleurs des « transferts à caractère social » de la diaspora malienne ou des idées novatrices que les migrants véhiculent à l'occasion de leur retour au pays ?

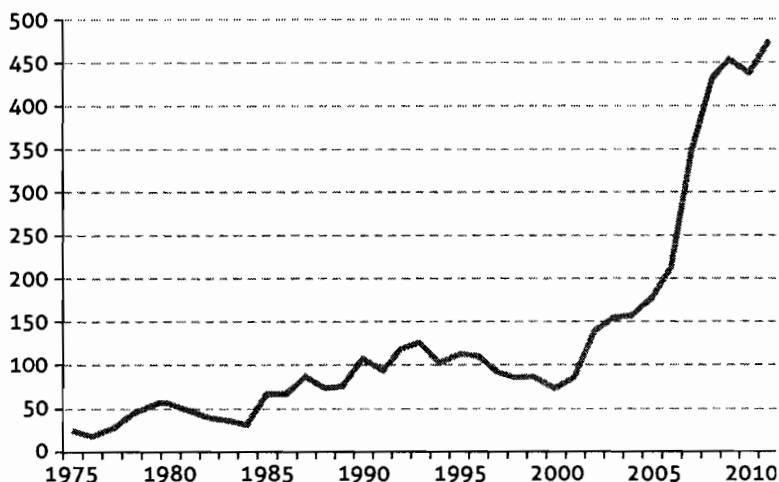
Afin d'apporter quelques éléments de réponse à ces questions, nous mobilisons les premiers résultats issus de recherches récentes que nous avons menées dans le cadre de deux projets²⁵⁷. L'un et l'autre ont donné lieu à une collecte de données auprès des ménages et des communes à l'échelle nationale, et ont permis de produire plusieurs travaux d'analyse dont ce chapitre propose une synthèse. L'objectif n'est pas de fournir un aperçu exhaustif des mécanismes à travers lesquels la migration agit sur le déve-

loppement mais de montrer qu'au-delà des envois de fonds qu'ils réalisent, les migrants peuvent jouer un rôle dans l'élaboration et la mise en œuvre d'actions collectives ainsi que dans la promotion de la participation civique. Sauf mention contraire, toutes les statistiques présentées ici sont issues d'une enquête conduite par l'Institut national de la statistique du Mali auprès d'un échantillon représentatif de près de 7 000 ménages, en collaboration avec les auteurs²⁵⁸. Réalisée au cours de l'été 2011, c'est-à-dire avant la fin de la crise libyenne, le coup d'État militaire et la guerre au nord du Mali, elle n'est malheureusement pas en mesure de rendre compte des mouvements de population provoqués par ces crises (retour des travailleurs maliens de Libye et déplacements massifs de réfugiés en provenance des zones de conflit), ni des flux financiers associés à ces déplacements. Mais elle fournit une vision nouvelle de la place des transferts privés et collectifs à l'échelle de chaque région du Mali.

Les migrants en Afrique, premiers pourvoyeurs de fonds

Les retombées financières associées à l'émigration internationale incluent l'ensemble des envois de fonds « privés » que les migrants adressent à leur famille d'origine pour les aider à subvenir à leurs besoins, auquel il convient d'ajouter l'ensemble des transferts collectifs qui transitent par les associations de migrants à l'étranger en vue de financer des projets de développement dans les localités d'origine. Compte tenu de la diversité des canaux, formels ou informels, qu'ils empruntent et de la forme qu'ils revêtent, il est extrêmement hasardeux d'essayer de quantifier précisément ces envois de fonds : les estimations de leur volume global sont très variables selon les sources et souvent peu conciliables entre elles. Pour l'année 2011 par exemple, la Banque mondiale estimait à 473 millions de dollars, soit environ 4 % du produit intérieur brut, le montant global des transferts reçus par le Mali, un chiffre en augmentation régulière et forte depuis le

Évolution du montant global des transferts reçus par le Mali, en millions de dollars, 1975-2011



Source : calculs de la Banque mondiale à partir des statistiques de Balance des paiements du Fonds monétaire international (URL : http://siteresources.worldbank.org/INTPROSPECTS/Resources/3349341288990760745/RemittanceData_Inflows_April2013.xls)

début de la décennie 2000²⁵⁹. Nos propres estimations font quant à elles état d'un montant de 142,8 millions de dollars pour cette même année²⁶⁰.

Notre objectif est toutefois moins de mettre en avant une nouvelle estimation de ce volume global que de donner un aperçu de leur répartition par pays de provenance et région de destination et d'apporter ainsi quelques éléments de diagnostic sur leurs retombées économiques.

Le Mali envoie depuis longtemps des migrants vers la Côte d'Ivoire qui demeure le pays accueillant la plus grande communauté immigrée malienne. Au sein des 6 993 ménages concernés par notre enquête, on a dénombré 3 598 migrants internatio-

naux, définis comme étant les membres du ménage qui résident à l'étranger depuis plus de six mois. Après extrapolation, le nombre de Maliens de l'extérieur de plus de 15 ans est estimé à 314 100, dont 122 530 (39 %) résident en Côte d'Ivoire. Viennent ensuite les autres pays limitrophes, qui accueillent au total 15 % de la diaspora malienne, les autres pays d'Afrique (20 %), la France (16 %) et le reste du monde (9 %) ²⁶¹. L'Afrique étant le premier continent de destination des migrants maliens, il n'est pas surprenant de constater que 53 % des transferts de fonds en proviennent : 11 % du Sénégal, 8 % de la Mauritanie, 7 % du Niger, 5 % de la Côte d'Ivoire, 5 % de Libye et 9 % du reste de l'Afrique. Si 16 % des Maliens expatriés vivent en France, leur contribution aux envois de fonds est deux fois plus importante : 32 % de l'ensemble des transferts proviennent de l'ancienne puissance coloniale. En revanche, alors que la Côte d'Ivoire est le principal pays de destination des migrants maliens, les envois de fonds en provenance de ce pays ne représentent que 5 % de l'ensemble des transferts. Si la crise économique et politique que traverse la Côte d'Ivoire explique en partie ce résultat, une autre raison tient aux caractéristiques de la diaspora elle-même : les Maliens de Côte d'Ivoire se distinguent de leurs homologues en France par leur très faible niveau d'instruction. 69 % n'ont jamais été à l'école (contre 63 % dans la population résidant au Mali et 46 % parmi les Maliens de France) et seuls 1,8 % ont suivi des études supérieures (contre 3 % dans la population résidente et 16 % parmi les Maliens de France). Au-delà du contexte macroéconomique dans lequel ils évoluent, les Maliens de Côte d'Ivoire n'ont donc, du fait de leur faible niveau de qualification, vraisemblablement accès qu'à des emplois peu rémunérateurs. Notons pour finir que les transferts en provenance de la Libye constituent une part non négligeable des fonds reçus (5 %) et que cette source de financement a très certainement diminué depuis l'effondrement du régime de Kadhafi et le retour des Maliens qui en a résulté.

**Montant global des transferts privés par pays de provenance et
région de destination, en million de dollars, en 2011**

Pays d'origine	Montant	%	Région de destination	Montant	%
Afrique CEDEAO*	44,3	31			
Côte d'Ivoire	7,1	5			
Sénégal	15,7	11	Kayes	72,8	51
Niger	10,0	7	Koulikoro	20,0	14
Mauritanie	11,4	8	Sikasso	5,7	4
Libye	7,1	5	Ségou	15,7	11
Autre Afrique	12,9	9	Mopti	8,6	6
France	45,7	32	Tombouctou, Gao, Kidal	4,3	3
Autre Europe	12,9	9	Bamako	15,7	11
Amérique du Nord	5,7	4			
Reste du monde	2,9	2			
Total	142,8	100,0	Total	142,8	100,0

* Les pays de la CEDEAO sont le Bénin, le Burkina Faso, le Cap Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée Bissau, le Libéria, le Mali, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, la Sierra Leone et le Togo.

Source: calculs des auteurs à partir des données pondérées de l'enquête EMOP, modules GLAMMS, 2011, INSTAT IRD. Les données du tableau ont été construites à partir des montants de transferts déclarés par les 6 993 ménages de l'échantillon. Pour chaque ménage, l'enquête fournit le montant des transferts reçus au cours des douze mois précédant l'enquête, par pays de provenance. Ces montants ont ensuite été extrapolés pour avoir une estimation du volume des transferts reçus par l'ensemble de la population.

La distribution régionale des transferts de fonds reflète largement l'importance de chaque région dans la migration malienne. Toutes destinations confondues, la région de Kayes figure en tête du classement : plus du quart des Maliens de l'extérieur provient de cette région, qui ne représente pourtant que 14 % de la population. Autre signe de la très grande ouverture de Kayes sur l'extérieur, 39 % des habitants de cette région vivent dans un ménage comptant au moins un membre à l'étranger (contre 21 % à l'échelle du pays). La région de Koulikoro arrive en deuxième position, avec

26 % des individus qui vivent dans un ménage comptant au moins un migrant. Suivent Sikasso (près de 20 % des individus sont dans un ménage « migrant »), Mopti (17 %), Bamako (16 %), Ségou (15 %) et les régions du Nord, Tombouctou, Gao et Kidal (13,5 %). Si l'on met de côté la région de Kayes, qui devrait conserver sa première place, cette hiérarchie pourrait se modifier dans le futur, le nombre de départs en migration depuis les régions de Mopti, Tombouctou, Gao et Kidal ayant tendance à croître, à l'inverse de ce qui se passe dans les régions de Ségou et Sikasso²⁶².

La région de Kayes étant la plus ouverte sur l'extérieur et fournissant à elle seule 56 % des Maliens de France, c'est aussi celle qui reçoit le plus de transferts : 51 % du montant total des envois de fonds reçu par le Mali est dirigé vers elle.

À l'échelle du pays, 15 % des habitants du Mali vivent donc dans un ménage récipiendaire de transferts en provenance de l'étranger, soit environ 2,4 millions de personnes. La proportion d'individus vivant dans un ménage récipiendaire est, dans toutes les régions, sensiblement inférieure à la proportion d'individus dont au moins un membre du ménage est en migration, ce qui permet de supposer que les migrants n'envoient pas tous des fonds à leur ménage d'origine. L'écart observé est le plus grand pour la région de Sikasso, dont l'émigration se fait essentiellement vers la Côte d'Ivoire, et le plus faible à Kayes : plus d'un tiers des individus qui y résident vit dans un ménage recevant des fonds de l'étranger et plus de 15 % dans un ménage recevant des fonds de France, soit respectivement 784 000 et 340 000 personnes²⁶³.

Au vu de ces résultats, il apparaît donc que les migrants originaires de cette région, qu'ils vivent en France ou ailleurs, ont une propension à transférer plus élevée que les autres. Cela s'explique sans doute en partie par le niveau relativement élevé des rémunérations en France, mais aussi peut-être par une pression redistributive plus forte²⁶⁴.

**Pourcentage d'individus vivant dans un ménage
comptant au moins un migrant et recevant des fonds de l'étranger,
selon les régions et le milieu**

	Toutes provenances confondues		En provenance de France		En provenance d'Afrique	
	dans un ménage avec au moins un migrant	dans un ménage recevant des transferts des migrants	dans un ménage avec au moins un migrant	dans un ménage recevant des transferts des migrants	dans un ménage avec au moins un migrant	dans un ménage recevant des transferts des migrants
Kayes	38,8	35,3	18,6	15,3	25,3	20,5
Koulikoro	26,2	17,3	7,4	2,2	17,3	14,1
Sikasso	19,8	10,5	0,8	0,7	19,1	9,0
Ségou	15,1	10,3	1,8	0,6	13,5	9,4
Mopti	16,9	11,6	1,6	0,2	14,5	10,8
Tombouctou, Gao, Kidal	13,5	9,5	0,4	0,4	12,9	9,0
Bamako	15,8	11,1	7,0	2,3	8,8	8,2
Rural	21,4	16,1	5,2	3,1	15,9	12,3
Urbain	21,3	13,8	5,7	3	16,9	10,7
Ensemble	21,3	15,2	5,4	3,1	16,3	11,6

Source: calculs des auteurs à partir des données pondérées de l'enquête EMOP, modules GLAMMS, 2011, INSTAT IRD, portant sur 6993 ménages.

Une contribution modeste au revenu des ménages

Véritable manne financière pour nombre de pays en développement, ces transferts attestent de l'intensité des liens que les migrants entretiennent avec leurs proches restés au pays, qu'ils aient ou non fait le choix de s'installer durablement à l'étranger. Parce qu'ils requièrent de la part des migrants un effort financier qui paraît parfois disproportionné au regard du faible niveau de leur rémunération, ces envois de fonds n'ont pas manqué d'intriguer et sont souvent invoqués comme la raison d'être de la

migration. En effet, sans nier le rôle des aspirations individuelles dans la décision de migrer, celle-ci est le plus souvent envisagée comme une décision prise collectivement au sein des familles, résultat d'un calcul mettant en rapport, d'un côté, l'ensemble des coûts associés au voyage et à l'installation du migrant et la perte de revenu consécutive à son départ et, de l'autre, les gains espérés dans le pays de destination. Bien sûr, au-delà de ces considérations simplistes, il faut rappeler que la migration peut également procéder d'une logique de regroupement familial ou n'être envisagée que comme un séjour temporaire, pour étudier à l'étranger par exemple. Par ailleurs, la rationalité du calcul économique est conditionnée par les informations dont disposent les individus et leur famille. Il est possible, au total, que le gain de la migration soit inférieur à celui espéré, et qu'il fluctue au fil du temps en fonction d'aléas difficilement contrôlables. Enfin, la décision d'envoyer des fonds à sa famille dépend de plusieurs facteurs, comme le degré d'altruisme du migrant, ou la pression redistributive exercée par ses proches que nous avons évoquée plus haut.

Le fait que les transferts des migrants et les autres sources de revenu des ménages récipiendaires puissent indifféremment financer les divers postes de dépenses des ménages rend complexe l'analyse des retombées de cette source de financement sur les conditions de vie des ménages et le développement des localités d'origine. Pour bien faire, il faudrait pouvoir observer les migrants et leur famille d'origine avant, pendant et après l'épisode migratoire et collecter des informations détaillées sur le montant et la fréquence des envois de fonds, les motifs de dépenses exprimés à la fois par les migrants et leur famille, ainsi que l'utilisation qui en est faite. Dans le cas du Mali, les dispositifs de collecte de données que nous avons mis en œuvre ne répondent pas à tous ces impératifs; ils donnent simplement un aperçu des retombées de la migration et des transferts sur les conditions de vie des ménages.

On constate alors que les transferts peuvent être utilisés par les ménages récipiendaires de multiples façons, selon qu'ils représentent une source de revenu permanente ou plus ponctuelle. Dans le premier cas, ils peuvent servir à financer certaines dépenses courantes du ménage, tandis que dans le second cas ils permettent aux familles de faire face à des chocs transitoires ou d'épargner en vue de financer des investissements. Au Mali, respectivement 4 % et 2 % des transferts servent à financer des dépenses d'éducation et des dépenses d'investissement dans le cadre d'activités productives ou commerciales, alors qu'ils sont utilisés à hauteur de 42 % pour l'achat de biens de consommation courante, de 20 % pour d'autres dépenses privées, de 19 % pour la rénovation ou la construction de l'habitat et de 4 % pour des dépenses exceptionnelles (cérémonies de mariage, funérailles, etc.). L'impact global n'est toutefois pas aisé à appréhender : en effet, en couvrant certaines dépenses régulières, l'argent de la migration peut permettre aux ménages de libérer des ressources pour investir par ailleurs. En outre, l'accumulation de capital rendue possible par la migration peut également se manifester à l'occasion du retour au pays des migrants, lorsque ces derniers sont parvenus à acquérir des compétences pendant leur séjour en migration et/ou à constituer une épargne pour investir dans une activité économique.

Le calcul du poids relatif des transferts dans les ressources des ménages permet de tirer des enseignements plus immédiats. Tous ménages confondus, ce poids apparaît faible, puisque les envois de fonds ne représentent en moyenne que 1,2 % de la consommation annuelle des ménages²⁶⁵. Toutefois, lorsque l'on ne retient que les ménages récipiendaires, la part des envois de fonds dans la consommation augmente substantiellement : elle atteint 7,8 % à l'échelle nationale et jusqu'à 12 % dans la région de Kayes. En outre, ce sont les ménages les plus pauvres qui bénéficient le plus de ces transferts : ils reçoivent 31 % des trans-

ferts totaux, contre 19 % pour les ménages les plus riches²⁶⁶. Ce constat est aussi vérifié à Kayes, quelle que soit l'origine des fonds. Les transferts constituent bien à cet égard un facteur de réduction de la pauvreté et des inégalités. Ce qui ne signifie pas nécessairement que les migrants sont majoritairement issus des ménages les plus pauvres. Au contraire : envoyer un membre du ménage en migration, c'est-à-dire payer le voyage et les frais d'installation et perdre, au moins temporairement, une source de revenu, nécessite un capital financier et économique souvent associé à un certain niveau de richesse. Le fait que les transferts ciblent les ménages les plus pauvres suggère simplement que les

**Importance relative des transferts pour les ménages maliens,
en % de leur niveau de consommation annuelle**

	Ensemble des ménages	Ensemble des ménages recevant des fonds de l'étranger
Kayes	4,2	11,9
Koulikoro	1,1	6,3
Mopti	0,4	3,6
Ségou	0,9	9,1
Sikasso	0,6	5,3
Tombouctou, Gao, Kidal	0,3	3,1
Bamako	0,7	6,1
Rural	1,4	8,7
Urbain	0,9	6,2
Ensemble	1,2	7,8

Source: calculs des auteurs à partir des données pondérées de l'enquête EMOP, modules GLAMMS, 2011, INSTAT IRD, portant sur 6 993 ménages.

Les chiffres indiquent quelle part de la consommation annuelle des ménages représentent les transferts que ceux-ci reçoivent. Lorsque l'on considère tous les ménages, récipiendaires ou non, le montant moyen des transferts migratoires représente 4,2 % de la consommation annuelle des ménages de la région de Kayes. Lorsque l'on se limite aux seuls ménages récipiendaires de transferts en provenance de l'étranger, cette part s'élève à 11,9 %.

émigrés issus de ménages riches envoient relativement moins de fonds à leur famille au Mali.

Des investigations plus poussées sont toutefois nécessaires pour estimer l'impact des transferts sur la réduction de la pauvreté. En effet, pour l'évaluer de façon rigoureuse, il ne suffit pas de retrancher les transferts des niveaux de consommation des ménages et d'examiner la nouvelle distribution des niveaux de vie ainsi obtenue. Il faut aussi tenir compte de ce que les ménages perdent et gagnent en termes de ressources consécutivement au départ des migrants, indépendamment des transferts qu'ils reçoivent²⁶⁷. Dans une précédente étude mobilisant des données collectées en 2006, nous avons entrepris une telle analyse²⁶⁸. À cette date, les transferts des migrants ne semblaient pas cibler plus particulièrement les plus pauvres. Cependant, nous avons montré qu'ils constituaient un facteur important de réduction de la pauvreté et des inégalités : en estimant ce qu'auraient été les conditions de vie des familles en l'absence de migration, on constatait que le nombre de personnes sortant de la pauvreté grâce aux revenus de la migration s'élevait à 300 000 environ, soit une réduction de 2,4 points de pourcentage du taux de pauvreté national. Nous avons également observé que l'impact des transferts sur la réduction de la pauvreté était le plus marqué à Kayes, alors même que c'est dans cette région que les pertes de revenus liées au départ des migrants étaient les plus élevées : tant par leurs envois de fonds que par leur productivité, c'est bien dans la région de Kayes que les migrants contribuent le plus aux performances économiques.

Les transferts jouent donc incontestablement un rôle de filet de sécurité contre la pauvreté. En assurant les ménages les plus vulnérables et les plus pauvres contre les chocs qu'ils subissent, ils leur évitent de tomber dans des trappes de pauvreté. À cet égard, l'influence de long terme des transferts est potentiellement très importante. Toutefois, ils demeurent à l'échelle du pays une

source de revenu relativement marginale et ne permettent pas une augmentation conséquente du niveau de vie de l'ensemble de la population.

La logique collective

Les migrants maliens sont nombreux à se regrouper en associations afin de s'entraider dans leur pays d'installation mais aussi pour financer des investissements collectifs dans leurs villages d'origine²⁶⁹. Depuis les années 1990, le phénomène n'a cessé de prendre de l'ampleur²⁷⁰. Nous avons dénombré 565 associations de migrants inscrites au Journal Officiel français et créées entre 1981 et 2012²⁷¹. Parmi elles, 68 % interviennent dans la région de Kayes. Mais les Maliens qui résident dans d'autres pays que la France sont à l'origine de la création de plus de la moitié des associations de migrants maliens intervenant au Mali²⁷².

Quelle est la contribution de ces associations au développement des villages d'origine et à la fourniture de biens publics locaux ? Sur l'ensemble des infrastructures publiques locales (écoles, centres de santé, points d'eau ou lieux de culte) fonctionnelles en 2011 au sein des zones rurales maliennes, 3 % ont bénéficié d'un financement des associations de migrants. Ce taux cache une concentration très forte des financements de migrants dans la région de Kayes. Dans cette région, en moyenne, presque une infrastructure sur cinq a été financée, entièrement ou partiellement, par des migrants : c'est le cas de plus d'une école et d'une mosquée sur trois, de près d'un centre de santé sur deux et d'un point d'eau sur cinq. Sur la période 2004-2011 pour laquelle nous disposons de données plus fines, 4,4 % des projets de développement en zone rurale ont bénéficié de la participation d'une association de migrants. Ce pourcentage n'est pas très élevé, mais cache une fois encore une assez grande disparité régionale, puisqu'il atteint jusqu'à 13 % dans la région de Kayes. De plus, la participation des associations de migrants

au financement des biens publics facilite souvent l'obtention de cofinancements de la part des communes, des ONG ou d'autres agences de développement nationales et internationales. La contribution globale des associations à la mise en place de biens publics ne doit donc pas être appréhendée à partir des seules sommes qu'elles concèdent aux localités d'origine : il importe de tenir compte également de l'effet de levier qu'elles exercent sur d'autres sources de financement. Cela ne suffit toutefois pas à établir que les localités d'origine bénéficiant de l'intervention d'une association sont mieux dotées en biens publics que les autres : à côté de l'effet de levier dont il vient d'être fait mention, il est possible que l'intervention des associations produise aussi un effet d'éviction sur les dépenses publiques d'investissement.

Pour explorer plus précisément l'effet conjugué de ces différents mécanismes, nous avons cherché à comparer l'évolution, entre 1976 et 2009, des niveaux d'infrastructures publiques des

**Part des infrastructures ayant bénéficié d'un financement
des associations de migrants par région,
en pourcentage du total des infrastructures, 2011**

	École	Centre de santé	Fontaine, forage, puits	Mosquée	Total
Kayes	34	42	19	32	19
Koulikoro	4	7	0	4	0
Sikasso	0	0	0	1	0
Ségou	2	3	1	10	1
Mopti	1	0	1	1	1
Tombouctou, Gao, Kidal	3	3	3	9	3
Ensemble	6	8	3	12	3

Source : calculs des auteurs à partir d'EMOP, modules GLAMMS, 2011, INSTAT IRD. Les chiffres du tableau ont été obtenus par extrapolation à partir des déclarations des chefs de village de 597 villages répartis dans les 373 communes rurales couvertes par l'enquête EMOP2011.

communes dont les associations de migrants sont recensées au Journal Officiel français avec celle des communes maliennes dépourvues d'association de ce type²⁷³. Pour cela, nous couplons le recensement des associations déclarées au Journal Officiel aux quatre recensements de la population effectués au Mali en 1976, 1987, 1998 et 2009, qui détaillent le stock de biens publics disponibles au sein des 703 communes du Mali à chacune de ces dates²⁷⁴. Il apparaît que les communes ayant une association de migrants sont mieux dotées en écoles et centres de santé. Dans ces communes, la proportion de ménages connectés à l'électricité et à l'eau courante est également supérieure²⁷⁵.

De nouvelles pratiques politiques ?

Plusieurs mécanismes ont été avancés pour comprendre l'influence de la migration sur les institutions politiques et les comportements de vote dans le pays d'origine. Ces mécanismes ont surtout été étudiés dans le cas des migrations mexicaine et indienne vers les États-Unis, mais une littérature naissante s'intéresse à l'Afrique et plus particulièrement au Mali.

Dans des pays en phase de démocratisation, les transferts sont le plus souvent envisagés comme un facteur de consolidation du processus démocratique, favorisant notamment l'alternance politique. En effet, si le statu quo politique relève d'un système fondé sur le patronage et l'achat de voix, les transferts des migrants, en desserrant la contrainte budgétaire qui pèse sur les ménages dans le pays d'origine, rendent plus coûteux l'achat de leur soutien politique. Toutefois, il a aussi été noté que les transferts des migrants constituent une rente pour les ménages d'origine, qui pourrait entraîner un désintérêt pour la vie politique - « malédiction des ressources » entraînant une détérioration des institutions politiques²⁷⁶.

On a également souligné que la fuite des cerveaux prive le pays des individus les plus productifs et les plus à même de

porter la protestation²⁷⁷. À l'inverse, le départ en migration d'une élite éduquée peut libérer un espace public de parole et de protestation²⁷⁸. Les migrants tendent à adopter les normes politiques de leur pays d'installation et à les diffuser à leur retour, contribuant ainsi au renouveau des idées et à la construction démocratique. Enfin, la migration peut favoriser l'émergence d'une élite politique renouvelée : les migrants de retour profitent parfois d'une aura liée à leur expérience et à leur participation au développement de leur localité d'origine à travers les associations. La migration représente alors un tremplin vers des fonctions électorales, le plus souvent au niveau local.

Les migrants de retour, que nous définissons ici comme tous les individus ayant vécu plus de six mois à l'étranger ou ayant la nationalité malienne tout en étant nés à l'étranger, représentent une part substantielle de la population malienne : 12 % de la population résidente de plus de 15 ans, soit une personne sur huit, a eu au moins une expérience migratoire à l'étranger. Ce taux atteint plus de 17 % dans les régions de Sikasso ou de Mopti. Il en résulte que la part des individus vivant dans un ménage dont au moins un membre a vécu en migration représente plus de 45 % de la population, et jusqu'à environ 60 % dans les régions de Kayes, Sikasso et Mopti. La distribution régionale des migrants de retour en fonction du pays de provenance reflète largement celle de l'émigration : plus de 45 % des migrants de retour de France vivent dans la région de Kayes, et plus de la moitié des migrants de retour de Côte d'Ivoire reviennent s'installer dans les régions de Sikasso et Mopti.

Les migrants de retour ont un niveau d'éducation moyen très proche de celui des personnes n'ayant jamais migré, quels que soient les régions de départ et le pays de destination : 70 % des migrants de retour n'ont jamais été à l'école et 13 % d'entre eux ont seulement suivi le cycle primaire, contre 63 % et 13 % parmi les non migrants. Cela ne veut pas pour autant dire que la migra-

tion ne bouscule pas l'espace public de parole au Mali, l'éducation n'étant pas le seul facteur de constitution d'une élite locale. Les positions sociale et financière jouent aussi, ainsi que le positionnement dans la hiérarchie traditionnelle malienne.

Qu'en est-il alors de l'influence des migrants de retour sur le fonctionnement de la jeune démocratie malienne avant le coup d'État de mars 2012 ? Bien que cité en exemple, le système politique était paradoxalement marqué par des taux de participation très faibles aux élections locales et nationales. Au niveau des 703 communes du Mali, l'étude des résultats des élections municipales de 1999 et 2009 permet cependant d'essayer d'apprécier l'influence des migrants de retour, en tenant compte de leur proportion dans la population desdites communes et de leur destination de migration telle qu'elles ressortent des données issues du recensement national de la population réalisé en 1998 et 2009 par l'Institut national de la statistique (INSTAT). Nous pouvons ainsi distinguer les migrants revenant de pays africains de ceux qui reviennent d'autres pays, notamment d'Europe²⁷⁹.

Or la part des migrants de retour en provenance d'Europe, notamment de France, tend à augmenter le taux de participation aux élections municipales : une augmentation de 1 % de la part des migrants de retour en provenance de ces pays au sein d'une commune y augmente le taux de participation de 0,8 % en moyenne. Les comportements politiques acquis en migration dans les pays européens semblent donc être transmis des migrants à leur entourage. En revanche, les taux de participation aux élections locales ne semblent pas influencés par la présence de migrants rentrant de pays africains²⁸⁰.

L'intense histoire migratoire du Mali se reflète dans la composition de son élite politique. À travers quelques exemples choisis de candidats issus de la diaspora malienne aux élections présidentielles, on constate qu'il s'agit de migrants de retour ayant fait des études en Europe ou aux États-Unis, créé des entreprises

à l'international ou mené une carrière diplomatique ou de fonctionnaires internationaux²⁸¹. De retour au Mali, nombre d'entre eux ont été ministres, conseillers, certains ont fondé leur propre parti politique. Ils illustrent un renouvellement de la classe politique malienne et participent à la construction d'une vie politique démocratique longtemps dominée par le parti historique de l'ADEMA (Alliance pour la démocratie au Mali).

Mais c'est peut-être au niveau local que la relation entre l'expérience migratoire et l'émergence de l'élite se fait le plus sentir. Le processus de décentralisation initié au début des années 1990 a en effet permis l'émergence d'une classe politique locale. Or l'implication des associations de migrants dans les débats qui ont précédé le regroupement de quelque 10 000 villages en communes a accordé aux migrants un rôle prépondérant dans ce processus²⁸². À l'ère de la dictature, ces associations finançaient les biens publics (écoles, centres de santé, adduction d'eau) que l'État central n'était pas en mesure de mettre en œuvre. La nouvelle organisation administrative et les prérogatives réelles des communes en termes de développement économique ont donc appelé à une nouvelle configuration de coopération entre les associations de migrants et l'État décentralisé. C'est ce qui explique qu'aujourd'hui les migrants de retour sont très présents dans les conseils communaux. Alors qu'ils représentent en moyenne 15,1 % de la population adulte, ils composent près du quart des conseillers municipaux.

Cette surreprésentation est avérée dans toutes les régions, à l'exception de celles du Nord - Tombouctou, Gao et Kidal. Elle est très marquée dans les régions de Kayes, Sikasso et Mopti où les migrants de retour représentent en moyenne plus du tiers des conseillers municipaux. Dans la région de Kayes, 27 % des migrants de retour présents dans les conseils municipaux déclarent avoir été membres d'une association de migrants pendant leur expérience migratoire²⁸³.

Au niveau national, les migrants maliens peuvent-ils être des acteurs importants dans la phase de reconstruction dans laquelle le Mali est sur le point d'entrer ? Il est bien évidemment difficile de répondre à cette question, même si quelques enseignements peuvent être tirés de la synthèse qui vient d'être faite.

La crise que traverse le Mali est multiforme. Le coup d'État de mars 2012 et la faible mobilisation dont a fait preuve la population pour préserver les institutions démocratiques témoignent d'une véritable défiance à l'égard des institutions politiques. Les mouvements rebelles du Nord en sont aussi révélateurs, tout en étant le fruit de tensions anciennes et récurrentes entre certaines franges de la population de cette région et le reste du pays. Enfin, la situation troublée qui perdure depuis plus d'un an a été à l'origine de déplacements massifs de populations et a plongé le pays dans de grandes difficultés économiques exacerbées dans les zones de conflit armé et dans les zones d'accueil de réfugiés, latentes mais importantes sur le reste du territoire du fait du ralentissement de l'ensemble de l'activité.

Même si les migrants peuvent contribuer à atténuer l'impact négatif de la crise politique et sécuritaire sur l'activité économique (et il ne fait aucun doute qu'ils s'y attellent déjà), ils ne peuvent être un levier suffisant pour la relance économique. Outre le fait que leur capacité à soutenir économiquement leur milieu d'origine dépend de la situation conjoncturelle économique de leurs pays d'accueil, il semble que les montants transférés ne peuvent améliorer durablement les conditions de vie des Maliens résidents.

Concernant l'émergence d'une démocratie plus solide et la recherche d'une dynamique nouvelle de cohésion sociale, on peut en revanche espérer qu'ils constituent un moteur essentiel. La forte implication des Maliens de l'extérieur dans la vie associative et politique de leur pays d'origine atteste de leur capacité à participer à des actions collectives et à promouvoir la démocratie.

Partant, ils bousculeraient les pratiques des élites traditionnelles et insuffleraient un renouveau dans la vie politique malienne.

LISA CHAUVET, FLORE GUBERT
SANDRINE MESPLÉ-SOMPS

Chauvet Lisa, Gubert Flore, Mesplé-Somps Sandrine
(2013)

Emigration et démocratisation

In : Gonin P. (dir.), Kotlok N. (dir.), Pérouse de Montclos
Marc-Antoine (dir.). *La tragédie malienne*

Paris : Vendémiaire, p. 227-246. (Géographies)

ISBN 978-2-363-58106-8